



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 avril 2001
Français
Original: anglais et français

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 4314e séance du Conseil de sécurité, tenue le 24 avril 2001, au sujet de la question intitulée « La situation en Géorgie », le Président a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité accueille avec satisfaction l'exposé que le Représentant spécial du Secrétaire général a fait le 24 avril 2001, conformément au paragraphe 16 de sa résolution 1339 (2001) du 31 janvier 2001, et se félicite de la présence du Ministre géorgien des affaires spéciales.

Le Conseil trouve inacceptable qu'il n'y ait toujours aucun progrès sur des aspects essentiels du processus de règlement global du conflit en Abkhazie (Géorgie). Il souligne qu'il est indispensable que des négociations soient entreprises à une date rapprochée concernant certains aspects politiques fondamentaux du conflit. Dans ce contexte, il appuie fermement les efforts menés par le Représentant permanent du Secrétaire général en vue de promouvoir l'élaboration d'un règlement politique global, qui soit fondé sur les résolutions du Conseil de sécurité et règle le statut politique de l'Abkhazie au sein de l'État géorgien.

Le Conseil appuie fermement l'intention du Représentant spécial de présenter aux parties, dans un proche avenir, son projet de document contenant des propositions concrètes sur la question du partage des compétences constitutionnelles entre Tbilissi et Soukhoumi. Il engage toutes les parties concernées à user de leur influence en vue de faciliter ce processus.

Le Conseil se félicite de ce que le Représentant spécial se propose de présenter sous peu aux parties le projet de document comme point de départ des négociations, sans vouloir imposer ou dicter une solution éventuelle. Il invite les parties à faire preuve d'esprit constructif en accueillant ce document dans une telle optique et à oeuvrer à un règlement mutuellement acceptable.

Le Conseil restera activement saisi de la question et réaffirme sa détermination à faire progresser le processus de paix. »